

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 15 Novembre 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le Quinze Novembre à 14H30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 08 Novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Approbation du programme d'activités et du budget prévisionnel du Théâtre Municipal pour l'année 2025.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Audrey CASSETARI-DOMENICHINE, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Virgile CAVALLI à François-Joseph SCANAVINO, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Jacqueline GLANNETTI à Elisabeth TABERNER, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Paul-Marie BARTOLI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Dominique CARLOTTI, Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 12 novembre 2024,

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Théâtre de Propriano, dans le cadre de sa politique culturelle, a mis en place un programme d'activités articulé autour du soutien à la création et à la diffusion de spectacles vivants, l'accueil d'expositions et de conférences, une action culturelle riche qui se décompose comme suit :

1- Créations – Coproductions – Résidences

- 1.1- Accueil en résidence de création et coproduction du nouveau spectacle du groupe de chants « Libari ».
- 1.2- Accueil en résidence de création du nouveau spectacle de Feli avant sa tournée Corse.
- 1.3-Résidences croisées avec le Centre d'Art Polyphonique de Corse.
- 1.4-Accueil en résidence de création dans le cadre du projet « Leghje é Cumedie »
- 1.5-Médiation culturelle, création de spectacle sur la langue Corse en partenariat avec l'Ecole primaire de Propriano.

2- Diffusion

2.1- Le Théâtre

- Comédie musicale « Ulysse » de Igor de Chaillé et Ely Grimaldi.
- Comédie policière « L'heure des assassins » de Julien Lefebvre.
- Spectacle jeune public « Augustin pirate du nouveau monde » de Marc Wolters.
- « Le Repas des Fauves » de Vahé Katcha.
- « La Maison du Loup » de Benoît Solès.
- Spectacle jeune public, « Quasimodo, le sonneur de Notre Dame » adapté par Marion Belham et Romain Thomas.
- « Vive les vacances » de Maryline Bal.
- « Secret de Famille » d'Eric Assous.
- Spectacle jeune public « Leghje e cumrdie ».

2.2- Les concerts

- L'Andaghjina reçoit Natty CREW (Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse).
- L'Andaghjina fait sa féerie (Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse).
- L'Andaghjina reçoit Feli (Partenariat Théâtre de Propriano et Centre d'Art Polyphonique de Corse).
- « U Catenacciu di Sartè » par le groupe de chants corses Jean Paul POLETTI et le Chœur d'Hommes de Sartène.
- Le groupe « Tavagna ».
- « Un Sofiu di a tradizione, Sant Eramu » par les membres de divers groupes du riacquistu.
- « Amori » de Jean-Charles PAPI.
- Le groupe « Vitalba ».
- Le groupe « I Messageri ».
- Le groupe « I Voci di a Gravona ».
- « Amparate mi a cantà » de Feli.
- « Da u Riacquistu a oghje », Concert retraçant l'évolution de la chanson Corse.
- Septembre, le mois de la Polyphonie avec : Le groupe « Spartera », chants polyphoniques, « Clair obscure » par le groupe A Filetta, « U Focu di a vita » par le groupe Una Fiara Nova.

2.3- Les Ateliers de pratiques artistiques

« ATTELLI », en partenariat avec les associations, l'école de danse, Ellen Guia Danse, l'Atelier chorégraphique Prim'Arte, Esther Cristiani...

3- Expositions

- « Il était une fois la véritable histoire des contes pour enfants ».
- « Il était une fois les grands illustrateurs de la jeunesse ».

4- Action culturelle

4.1- Le service éducatif, permet un lien permanent entre les enseignants et le Théâtre et développe l'exploitation pédagogique des spectacles retenus.

4.2- L'Atelier d'expression corporelle en collaboration avec l'association l'Atelier du mouvement, l'école de danse ESP Danse et l'Atelier Chorégraphique Prim'Arte de la Ville de Sartène.

4.3- Les Ateliers liés aux expositions.

4.4- Des rencontres, pour faire découvrir très tôt toutes les formes du spectacle vivant.

4.5- Des parcours découvertes.

La programmation des mois d'octobre à décembre est en cours d'élaboration.

Le Maire indique au Conseil Municipal que le budget prévisionnel d'activités du Théâtre Municipal pour 2025 est le suivant :

<u>Mouvements réels</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Fonctionnement	529 823 €	529 823 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le prévisionnel d'activités du Théâtre Municipal pour 2025 et le budget afférent.
- **AUTORISE** le Maire à solliciter auprès de la Collectivité de Corse, la subvention correspondante.
- **DIT** que les recettes et les dépenses relatives au Théâtre Municipal seront prévues au Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025.

La présente délibération est adoptée par 24 voix Pour, 0 voix Contre.

**FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Télétransmission de l'acte le : 18.11.2024

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 19.11.2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20241115-2024-085BIS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2024

Fait à PROPRIANO, le 15 novembre 2024

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

